

Lycée – Collège  
Pierre de Coubertin  
Av. Pierre de Coubertin  
66120 FONT-ROMEUE ODEILLO VIA  
☎ : 04 68 30 83 00  
📠 : 04 68 30 83 05  
[Ce.0660057d@ac-montpellier.fr](mailto:Ce.0660057d@ac-montpellier.fr)  
<http://www.lycee-fontromeu.com>



## **CITE SCOLAIRE PIERRE DE COUBERTIN**

### **FONT-ROMEUE**



### **SECTION SPORTIVE : ATHLETISME**



## PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ATHLETISME

La section sportive scolaire athlétisme (sport-études) est une structure d'enseignement et d'entraînement qui a été ouverte en 1968 au sein du collège-lycée climatique et sportif, Pierre de Coubertin, à Font-Romeu.

L'objectif de la section athlétisme est de permettre à chaque élève d'atteindre le plus haut niveau de pratique sportive tout en favorisant sa réussite scolaire et son épanouissement personnel.

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Les élèves de la section bénéficient d'une organisation pédagogique qui leur permet de suivre un entraînement sportif conséquent ainsi que l'horaire réglementaire de cours hebdomadaire grâce à un emploi du temps aménagé (deux entraînements sportifs pendant le temps scolaire). Une attention particulière sera accordée aux résultats scolaires de l'athlète tout au long de l'année.

Les entraînements ont pour but l'amélioration des capacités physiques, physiologiques et techniques des athlètes tout en leur apportant une autonomie progressive dans la gestion de leurs entraînements, de leurs compétitions et dans leur vie de tous les jours. L'athlète bénéficiera de trois à six entraînements par semaine au regard de son âge, de son niveau de pratique et de son vécu sportif.

Les principales spécialités de la section sportive scolaire athlétisme de Font-Romeu sont : le sprint, le demi-fond, le fond, le cross-country, la course en montagne et le trail. Nous ne pratiquons pas les sauts et les lancers.

La section sportive scolaire athlétisme s'insère dans un environnement spécifique situé à 1850m d'altitude ce qui impose à la fois des contraintes particulières en matière d'entraînement (gestion de la récupération, aléas climatiques...) mais présente des potentialités très intéressantes en matière de gestion de la performance des athlètes. En raison des conditions climatiques spécifiques, l'athlète sera amené à pratiquer des activités sportives complémentaires à l'athlétisme comme la natation, le ski de fond...etc...

Ce tableau est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié :

Niveaux de classe	Entraînements
6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	Mardi et jeudi, 10h-12h : séance sur piste Mercredi, 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale
4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	Lundi, 17h10-18h30 : séance en nature (cross)/gymnase (PPG)/piste Mardi et jeudi, 10h-12h : séance sur piste Mercredi, 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale
2 <sup>nde</sup> à Terminale	Lundi, 17h10-18h30 : séance en nature (cross)/gymnase (PPG)/piste Mardi et jeudi, 10h-12h : séance sur piste Mercredi, 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale Vendredi, 17h10-18h30 : musculation
6 <sup>ème</sup> à Terminale	Samedi : entraînement avec le club

Les élèves inscrits en section sportive scolaire athlétisme s'engagent à adhérer à l'Association Sportive de l'établissement et à participer aux compétitions organisées par l'UNSS.

L'élève est obligatoirement licencié à la FFA. L'athlète n'a aucune obligation de changer de club FFA : il continue à appartenir, s'il le souhaite à son club d'origine. Les déplacements en compétitions FFA seront à la charge du club de l'athlète.

## TARIFS

Le montant annuel de la participation des familles sera le suivant :

- Pour les élèves en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : entre 600€ et 700€
- Pour les élèves de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale : entre 500€ et 600€

Ce financement permet la réalisation de l'équipement vestimentaire de la section, de déplacements pour l'entraînement et d'activités sportives complémentaires.

## CANDIDATURE ET RECRUTEMENT

La section sportive scolaire athlétisme est ouverte aux élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> à la Terminale. Le recrutement s'effectue à partir de la classe de la 6<sup>ème</sup> uniquement pour les élèves du secteur.

Pour les élèves hors secteur géographique, l'accueil à l'internat est possible à partir de la classe de 4<sup>ème</sup> en fonction des places disponibles.

Pas de recrutement possible pour des élèves entrant en classe de Terminale.

La sélection se fera au regard des résultats scolaires du candidat/de la candidate, de ses résultats sportifs, de ses tests sportifs et de sa motivation.

Pour obtenir un dossier de candidature, veuillez contacter le secrétariat élèves de l'établissement.

## PRINCIPAUX RESULTATS : COMPETITIONS UNSS ET FFA

- Championnat de France UNSS de cross-country, 2025 : Champion de France en catégorie minimales mixte collège / 85 équipes et catégorie lycée mixte : 7<sup>ème</sup>/74 équipes.
- Championnat de France FFA de cross-country, 2025 : 10 athlètes qualifiés, 7<sup>ème</sup> place en minime fille et 19<sup>ème</sup> place en cadet garçon.
- Championnat de France FFA cadet U18 de piste, 2025 : 3<sup>ème</sup> place en cadet sur 2000m steeple.
- Championnat de France FFA de course en montagne U18-U20, 2025 : 7<sup>ème</sup> place en cadet, 13<sup>ème</sup> place en cadette et 11<sup>ème</sup> place en junior. Deux athlètes vice-championnes de France par équipe.
- Un athlète minime : Champion de France 2025 du relais mixte 800-200-200-800m.
- Championnat de France de 5km, 2025 : un cadet vice-champion de France.
- Un athlète sélectionné en Equipe de France de course en montagne pour la Coupe du Monde à Donovaly en Slovaquie, 2025 : 27<sup>ème</sup> place et 5<sup>ème</sup> avec l'Equipe de France
- Deux athlètes sélectionnés en Equipe de France junior de skyrunning pour le Championnat du Monde à Gran Sasso en Italie : 25<sup>ème</sup> place sur le kilomètre vertical et 14<sup>ème</sup> place sur la skyrunning.

